

Christophe Dargère
| chercheur à l'Université Jean Monnet
| christophe.dargere@univ-st-etienne.fr

Stigmata et vie sociale



“

Il va de soi que, par définition, nous pensons qu'une personne ayant un stigmaté n'est pas tout à fait humaine. Partant de ce postulat, nous pratiquons toute sorte de discriminations, par lesquelles nous réduisons efficacement, même si c'est souvent inconscient, les chances de cette personne.

”

(Goffman, 1975, p. 15)

1. Définition du stigmaté

La notion de déviance est assez complexe, rendue multiforme par les différentes théories qui la conceptualisent et par les nombreuses sciences qui l'étudient. L'orientation choisie par Erving Goffman relève d'un aspect majeur de sa sociologie, relative à l'écologie des interactions sociales mixtes (Goffman, 1975, p. 23). Selon lui, les situations sociales mixtes qui réunissent des acteurs dépourvus de stigmaté avec ceux qui en possèdent un, représentent le théâtre « d'une des scènes les plus primitives de la sociologie » (Goffman, 1975, pp. 23-25). Ainsi, le mot *stigmaté* sert « à désigner un attribut qui jette un discrédit profond » (Goffman, 1975, p. 13). Goffman distingue trois catégories de stigmates : « les monstruosité du corps, les diverses difformités », « les tares du caractère », « les stigmates tribaux » (Goffman, 1975, p. 14). Afin de remettre au goût du jour des expressions inhérentes à leur époque, nous dirons qu'il y a les stigmates physiques, esthétiques, sensoriels qui correspondraient à la première catégorie définie par Goffman ; les stigmates psychologiques, intellectuels, moraux seraient relatifs à la seconde catégorie, et les stigmates sociaux, ethniques, géographiques concerneraient la troisième catégorie.

2. Un objet de relations

Dès le début de son argumentation, sitôt la définition originelle établie, Goffman nous fait une mise en garde de taille : « mais il faut bien voir qu'en réalité c'est en termes de relation et non d'attributs qu'il convient de parler » (Goffman, 1975, p. 13). Le stigmaté n'est pas figé une fois pour toutes, il se négocie, se dissimule, se révèle, au gré du cheminement hasardeux des interactions routinières de la vie quotidienne. Cela dépend évidemment du contexte ambiant, et notamment des compositions, stratégies et identités de ceux qui participent aux situations sociales : « l'attribut qui stigmatise tel possesseur peut confirmer la banalité de tel autre, et par conséquent, ne porte par lui-même ni crédit ni discrédit » (Goffman, 1975, p. 13). Par exemple, une personne déficiente auditive peut se sentir rejetée au milieu d'individus non pourvus de ce handicap, alors que son stigmaté disparaîtra ou prendra d'autres formes lorsqu'elle sera avec d'autres personnes malentendantes. Le stigmaté est donc une fabrication purement sociale, issue d'obscur fantasmes de contaminations, de représentations com-

3.

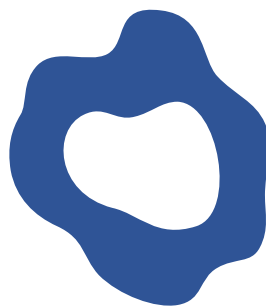
Un conflit des identités

plexes et de projections collectives. Il rehausse d'un cran l'intensité dramaturgique perceptible dans chaque interaction (Joseph, 1998, p. 86), pour une raison bien simple: le stigmaté fonctionne en miroir dans le jeu de la perception et constitue « une éventualité effrayante » (Blanc, 1999, p. 256) pour tout individu mis en présence d'une personne possédant un stigmaté. Dans ce contexte il faut « faire comme si » pour le stigmaté (Goffman, 1975, p. 13), et user de « neutralité émotionnelle » (Elias, 1998, p. 98) dans le rapport à l'autre affecté, meurtri ou vulnérable pour les autres protagonistes de l'interaction, ceux qui sont théoriquement non pourvus de stigmaté. Au final, « L'éventualité effrayante du handicap fait que le miroir de l'autre n'est plus susceptible d'éclairer le sien propre » (Le Breton, 1992, p. 94), et se concrétise par la projection suivante :

“
 À l'inverse, son apparence intolérable met en question un instant l'identité humaine propre en rappelant la fragilité de la condition humaine, la précarité inhérente à toute vie. L'homme porteur d'un handicap rappelle avec une force qui tient à sa seule présence, l'imaginaire du corps démantelé qui hante nombre de cauchemars.
 ”

(Goffman, 1975, p. 23)

La condition sociale de la personne « déficiente » intellectuelle (l'individu est potentiellement discréditable) (Goffman, 1975, p. 12) est très différente des personnes pourvues d'autres stigmates visibles, (l'individu est de fait discrédité) (Goffman, 1975, p. 12). On touche ici le point central du stigmaté goffmanien, qui se concrétise exclusivement dans les relations. En effet, faire bonne figure, garder ou perdre la face est le sort « socio-dramaturgique » de tout un chacun¹ selon la sociologie goffmanienne.

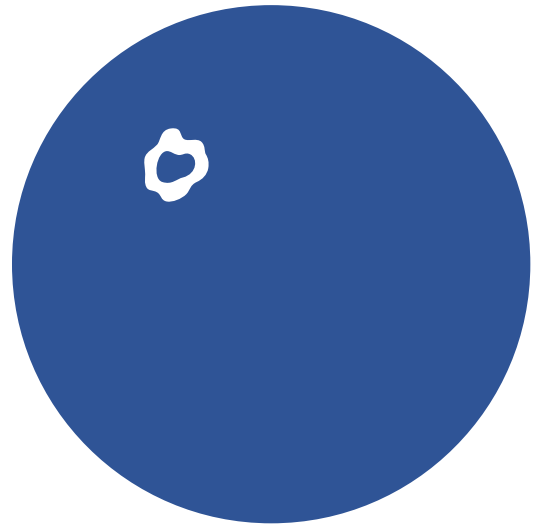


1 — Voir le chapitre entier consacré à ce sujet dans Goffman E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris: Les Éditions de Minuit, pp. 9 à 42.

Être placé en institution spécialisée, comme avoir été interné en hôpital psychiatrique ou fait une peine de prison ajoute une charge supplémentaire à l'épée de Damoclès qui pend au-dessus de la vie sociale de ces individus en les maintenant dans une forme d'entre-deux identitaire particulièrement aliénant et insécurisant. Lorsque la déficience n'est pas visible (tel est souvent le cas pour la déficience intellectuelle), elle peut alors se révéler dans la situation. Ainsi, les masques tombent quand l'identité sociale réelle se substitue à l'identité sociale virtuelle (Goffman, 1975, p. 12). Certains usagers sont secrètement déviants, car non perçus comme tels (Becker, 1985, p. 43), les premiers indicateurs normatifs de leur apparence physique validant une identité sociale potentiellement conforme. La révélation du stigmate s'opère alors bien souvent dans l'évolution de la situation, selon son déroulement et ses aléas dramaturgiques.

4 • Stigmate, apparences, dissimulation

L'apparence physique est stigmate lorsque le corps est difforme, atrophié, appareillé. Il en est de même pour la figure de l'homme, lorsque celle-ci s'écarte du « visage de référence » (Le Breton, 1992, p. 174), dont la fonction de régulation est fondamentale dans les interactions quotidiennes. Les déficiences physiques et sensorielles se révèlent parfois lors des prémisses de l'interaction, avant toute communication. Ainsi, elles se repèrent à la simple vue de certaines gestuelles comme la démarche claudicante pour le déficient moteur, le tâtonnement pour le déficient visuel, la langue des signes pour le déficient auditif. De même, certains accessoires sont voués à pallier l'incapacité, comme le fauteuil roulant, la prothèse, la canne blanche, l'appareillage. Mais il en est tout autrement pour la déficience intellectuelle.



Certes, les visages de la personne trisomique ou autiste sont des marqueurs instantanés et incontestables. Mais dans bien des cas la déficience ne se remarque pas lors d'une situation sociale ordinaire. Il faut attendre parfois que l'ordre de l'interaction se décante, que la révélation surgisse, au gré des effets produits par la représentation de la personne dans une situation sociale. En cela, la condition de la personne dite « déficiente intellectuelle » la positionne comme étant potentiellement discréditable sur l'incertain échiquier de la dramaturgie sociale et ceci est très différent de la condition des personnes pourvues de stigmates visibles, lorsque l'individu est de fait discrédité (Goffman, 1975, p. 57). On touche ici le point central du stigmaté, qui se construit, se concrétise et sévit exclusivement dans les relations humaines.

Bibliographie

- Becker H. (1985).
Outsiders, études de sociologie de la déviance. Paris: Métailié.
- Blanc A. (1999).
Les handicapés au travail. Paris: Dunod.
- Elias N. (1998).
La solitude des mourants. Paris: Christian Bourgeois.
- Goffman E. (1975).
Stigmaté. Les usages sociaux du handicap. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Joseph I. (1998).
Erving Goffman et la microsociologie. Paris: PUF.
- Le Breton D. (1992).
La sociologie du corps. Paris: PUF.
- Ogien A. (1995).
Sociologie de la déviance. Paris: Armand Colin.